



Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Centre régional de la propriété forestière de P.A.C.A.

Élections des conseillers par le collège départemental des propriétaires forestiers des ALPES-MARITIMES

SCRUTIN du 7 février 2017

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS DE DEPOUILLEMENT DES VOTES

L'an deux mille dix-sept, le 8 février à 8 heures, conformément à l'article R.321-57 du code forestier, se sont réunis à la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Mme Anne-Marie ALESSANDRINI, représentant le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Mme Gaëlle THIVET, représentant le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt P.A.C.A.,
- M. Philippe THEVENET, Directeur du centre régional de la propriété forestière P.A.C.A.,
- M. Max BIGATTI, candidat

Ont procédé au dépouillement et au recensement des votes du collège départemental des **Alpes-Maritimes** pour l'élection d'un ou plusieurs conseillers du centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les résultats du dépouillement sont les suivants :

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste départementale	2509
Nombre d'enveloppes reçues	591
Nombre d'enveloppes invalides	18
Nombre de votants	573
Nombre de bulletins nuls	7
Nombre de suffrages exprimés	566

Les suffrages obtenus par les candidats sont les suivants :

Catégorie PSG		
Candidat titulaire	Candidat suppléant	Suffrages obtenus
M. Max BIGATTI	M. Jacques VARRONE	566

En conséquence, ont été proclamés élus en qualité de conseillers du Centre régional de la propriété forestière de P.A.C.A.,

- pour la catégorie PSG :

- M. BIGATTI Max, **titulaire**
- M. VARRONE Jacques, **suppléant**

Après cette proclamation, un exemplaire du présent procès-verbal du recensement général des votes sera adressé sous huitaine à Monsieur le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises, Service Développement des filières et de l'emploi, Sous-direction Filières forêt-bois, cheval et bioéconomie, Bureau Réglementation et opérateurs forestiers, 3, rue Barbet de Jouy , 75349 PARIS 07 SP.

Fait à Marseille, le 8 février 2017.

Mme ALESSANDRINI

Mme THIVET

M. THEVENET

M. BIGATTI